

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Muccioli Giulio (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	- WFARM1243 (Introduction à la chimie analytique (théorie) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. - WFARM1244 (Travaux pratiques d'introduction à la chimie analytique) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. - WFARM1231 (Chimie organique, 2ème partie) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. L'unité d'enseignement suivante devra être acquise ou figurer dans le programme de l'étudiant la même année académique : WFARM1313 (Travaux pratiques d'analyse instrumentale).
Thèmes abordés	Les enseignants abordent les principaux types de techniques spectroscopiques (UV, fluorescence moléculaire, spectroscopie atomique, ...) ; suivi des différentes techniques de séparation d'analytes en solution. Sera également abordée la façon de détecter les analytes suite à leur séparation (UV, FID, MS').
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'enseignement se fait par cours théorique. L'UE WFARM1313 (Travaux pratiques d'analyse instrumentale) permet d'aborder une série de ces notions d'un point de vue pratique. Il s'agit donc d'un élément important du dispositif d'apprentissage.
Contenu	Cette UE aborde les principales techniques instrumentales permettant l'analyse chimique. L'UE WFARM1243 se situe dans un continuum d'apprentissage allant des bases de l'analyse (WFARM1243) à l'analyse des médicaments (WFARM2117). Les thèmes abordés dans cette UE sont repris ci-dessous. <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes spectroscopiques <ul style="list-style-type: none"> • UV-Visible • Fluorescence moléculaire • Spectroscopie atomique • Introduction aux fractionnements analytiques • Méthodes électrophorétiques • La chromatographie en phase liquide • La chromatographie en phase gazeuse • Éléments de spectrométrie de masse
Ressources en ligne	Une version des supports de cours utilisés lors des exposés se trouve sur le "moodle" de l'UE. Les notes et informations relatives aux TD et TP se trouvent également sur la plateforme moodle.

Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences biomédicales	SBIM2M	4		